

# Les TABLETTES

de la **SOCIÉTÉ D'HISTOIRE &**

**D'ARCHÉOLOGIE DE SENLIS**

N° 52 – décembre 2017



## Vie de la Société,

Le 16 décembre 2017, Bertrand Schnerb, Professeur d'histoire du Moyen Âge à l'Université de Lille, retraçait, à l'occasion de son sixième centenaire, le siège de Senlis de 1418, qu'il a pu étudier grâce notamment aux récits laissés tant par Enguerand de Monstrelet, côté Bourguignon, qu'à Michel Pintoin, le religieux de Saint-Denis, côté Armagnac.

Tandis que le conflit franco-anglais perdure, à l'aube du XV<sup>e</sup> siècle, la maladie du roi Charles VI suscite une rivalité entre le parti d'Orléans (futurs Armagnacs) et celui de Bourgogne qui va dégénérer en véritable guerre civile. À Senlis, ville royale longtemps restée calme, les troubles de l'État se manifestent d'abord par une valse des baillis : en 1411, le bailli, Pierre de Crécy, est remplacé, par Pierre Trouillard de Maucreux, homme du duc de Bourgogne, Jean sans Peur. Ce dernier utilise la ville comme base militaire. En 1414, Jean sans Peur perd le contrôle du gouvernement à la cour et le bailli est destitué. Pierre de Crécy, retrouve son poste mais meurt à Azincourt le 25 octobre 1415. Deux ans plus tard, alors que Bernard d'Armagnac, connétable de France contrôle Paris et le gouvernement, Jean sans Peur, à l'été 1417, assemble son armée autour de Beauvais, pour marcher sur la capitale. Il publie un manifeste dans lequel il promet l'abolition complète des impôts des villes qui se rallieraient à lui. À l'approche des troupes bourguignonnes, commandées par Jean de Luxembourg, une émeute éclate à Senlis contraignant le bailli Robert d'Esne, fidèle au connétable, à se réfugier à Montépilloy. Bien que les habitants soient partagés, la ville ouvre ses portes et prête serment de fidélité au duc de Bourgogne déclarant agir au nom du roi. Trouillard de Maucreux revient comme bailli et une garnison bourguignonne s'installe à Senlis sous le

commandement du capitaine Jean bâtard de Thiant qui conduit des expéditions vers la capitale.

Après une vaine tentative du parlement de Paris pour ramener les habitants à l'obéissance, le Conseil du roi décide de châtier Senlis. Le connétable réunit une armée et le souverain à Saint-Denis, puis après avoir installé le roi au château de Creil, le 2 février 1418, assiège Senlis. Son armée ne compte que 4000 combattants aux ordres de Pierre de Rieux, maréchal de France et Tanneguy du Châtel, prévôt de Paris. Les assiégeants ne peuvent donc assurer un blocus parfait ni tenter un assaut de vive force et la ville ne manquera de rien pendant les deux mois de siège. Le connétable, qui dispose d'un important parc d'artillerie et de machines de siège, soumet les murailles à un intense bombardement. Plusieurs brèches sont finalement ouvertes et les habitants, qui redoutent une mise à sac, négocient, le 15 avril 1418, une reddition différée au 18 avril, soleil couchant. Les conditions de cette capitulation peuvent être restituées d'après les sources narratives, s'agissant de la suspension des hostilités, de la remise de six otages par la ville de Senlis, deux religieux, deux nobles et deux bourgeois, de l'indemnité de 60000 francs à payer par la ville, de la reconstruction et de l'abolition (pardon) générale, le tout dans le cas où la ville ne serait pas secourue avant la fin du délai.

Cependant, le duc de Bourgogne avait chargé son fils, futur Philippe le Bon, de secourir Senlis. Informé des négociations alors qu'il se trouve à Amiens le 15 avril, il se hâte. Il arrive à Pontoise le 17 et le 18, Armagnac sort de son camp et se range en bataille pour lui faire face. La rencontre se limite à quelques escarmouches. Toutefois, la garnison de Senlis en profite pour sortir et incendier le camp des assiégeants, ce que de retour, Armagnac interprète comme une trahison. Il fait exécuter quatre des six otages, mais épargne les religieux, puis rentre à Paris. Du côté bourguignon l'exécution est présentée comme une basse vengeance.

Après la conférence les *Sociétaires* se retrouvèrent en salle d'honneur de la mairie de Senlis pour admirer le tableau de Lucien-Étienne Mélingue qui illustre l'exécution des otages.



## **Bienvenue**

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous, Gérard Rousselin, nouvel adhérent.

## Journées régionales de l'archéologie

Vendredi 24 et samedi 25 novembre se tenaient à Saint-Quentin, les *Journées régionales de l'archéologie*. Peu de communications concernaient l'arrondissement de Senlis, à l'exception de l'établissement rural gaulois et gallo-romain de Nanteuil-le-Haudouin et d'un quartier de l'agglomération antique de Pont-Sainte-Maxence. Notons que, pour la première fois ont été découverts des ossements et du mobilier néanderthalien en Europe du Nord-Ouest, à Caours (Somme). Datés de 130 000 à 115 000 ans avant notre ère, il s'agit d'ossements des animaux chassés : cerfs, aurochs, rhinocéros des prairies, éléphant des prairies, chevreuil, cheval, loup (dans l'ordre d'importance). Saluons la reprise de la publication du *Bilan scientifique régional* en 2016 (pour les fouilles de 2008), comprenant des articles sur Senlis (place Notre-Dame, îlot Sainte-Anne, porte de Meaux), sur les prospections en labours (par Jean-Marc Popineau), sur Rully (Bray), Chaalis (abbatiale), Plailly (centre-ville gallo-romain et médiéval, par Gaëlle Bruley) et Nanteuil-le-Haudouin ("Le Bois Fournier", Néolithique et Âge du Fer).

## En kiosque

Le numéro de novembre-décembre 2017 du magazine *Art & métiers du livre* publie un article consacré à Paul-Adrien Bouroux, graveur installé à Courteuil près de Senlis en 1921.



La maison de l'artiste à Courteuil, 1959, © Musées de Senlis

## Enrichissement de nos archives

Une liasse de recherche historique sur l'hôtel du Faisan, rue du Chancelier Guérin, à Senlis, a été offerte à la Société par ses anciens propriétaires.

## Galerie marchande

La galerie marchande de l'*Intermarché* de Senlis s'orne de grandes reproductions photographiques des monuments de notre ville ou des environs. Cette photo a intrigué probablement plus d'un de nos Sociétaires.



À juste titre, Arnaud Martinec y a décelé le "Moulin de Senlis" qui, comme son nom ne l'indique pas, se situe en fait à Montgeron, dans l'Essonne !

## Publications reçues

L'Association des patrimoines du pays Landescot (Gironde) édite un recueil de romans et nouvelles méconnus, *Récits sauvages des terres landescotes*, inspirés par la lande médocaine. Parmi les auteurs retenus figure René de Maricourt (1829-1893), membre fondateur du *Comité archéologique de Senlis*, pour sa nouvelle *Les immortelles de mer*. Le texte est accompagné d'une notice biographique et de la reproduction du portrait photographique conservé par notre Société.

<http://www.asso-a2pl.fr/352287606>;

Le numéro d'automne des *Annales historiques Compiégnoises* propose une étude sur *Les bâtisseurs du nouveau Compiègne*. Après les destructions de 1940, les architectes Jean Philippet, André-Louis Guillaume, Claude Charpentier et bien d'autres reconstruisent et modifient la ville.

Le numéro double 3/4 de 2017 de la Revue archéologique de Picardie offre une livraison spéciale intitulée *Une trajectoire singulière, les enclos de Braine, La Grange des Moines (Aisne), à La Tène finale*.

La Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline publie le numéro 40 de son bulletin. Signalons un article sur le duc de Penthièvre et les Chroniques rambolitaines de la Grande Guerre.

### Trésors de notre bibliothèque : L'autre monde

La bibliothèque conserve une très curieuse feuille in-folio éditée par le journal des débats en 1877-1878.

Ce journal intitulé, *L'autre monde : journal des trépassés*, est imprimé sur papier noir. Il ne compte que six numéros. La Société ne possède que le numéro 1 du dimanche 1<sup>er</sup> avril 1877, daté de la 3753<sup>e</sup> année. Il est domicilié à l'Administration : quai du Styx, 13. On s'abonne à Paris dans les Catacombes. Le rédacteur en chef est Le Joyeux décédé. Seule la BnF possède deux autres exemplaires de ce périodique.



© SHAS, 8877.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32707380v/date1877>

## Un grand projet pour relancer le commerce senlisien : le canal de la Nonette

Des difficultés du temps naissent souvent de grands projets : d'aucuns se concrétisent et beaucoup terminent au fond des cartons de l'Histoire... La seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle vit ainsi se multiplier, partout en France, les plans d'aménagement de rivières et de percements de canaux pour la navigation, dans le but de remédier à la médiocrité des routes et de désenclaver les territoires. Aussi surprenant que cela puisse paraître, la ville de Senlis elle-même ne fut pas épargnée par cet engouement pour la batellerie. En témoigne le curieux texte copié par Afforty (vol. V, 2800) d'une délibération prise à l'issue d'une « ...assemblée générale pour le rétablissement du commerce » qui se tint à l'hôtel-de-ville, le 17 septembre 1664.

Soucieux du développement économique de son royaume, le jeune Louis XIV avait adressé, le 6 septembre, une lettre aux habitants de Senlis par laquelle il leur témoignait sa bonne volonté et affection « ...en les excitant à faire commerce et trafic de toutes sortes d'espèce de marchandises afin de profiter et rendre la ville considérable, et même de rétablir les manufactures qui y estoient autrefois ». Il s'agissait notamment de ranimer l'ancienne industrie drapière qui avait, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, assuré la prospérité de la ville. Afin de répondre à ces augustes exhortations, marchands et échevins s'étaient assemblés sous la présidence de M. Loysel, lieutenant-général et premier magistrat. Hélas, ces notables ne paraissent se faire aucune illusion quant au sort de leur pauvre industrie jadis si florissante et à présent si misérable. Pour eux, le mal était sans remède tant leur faisaient défaut à la fois la main d'œuvre, les bâtiments et surtout les capitaux. Il fallait donc trouver des solutions radicalement nouvelles. Une idée grandiose a alors germé dans l'esprit de quelques concitoyens : faire de Senlis un port de commerce en rendant navigable la Nonette. Leur délibération précisait en effet : « ...tout ce qui pourrait faire réussir les habitants de la dite ville serait de faire porter par leur petite rivière de Nonette, qui passe le long de la porte de Paris et continue son cours au travers du parc de Chantilly, des petits bateaux avec lesquels on voiturerait du bois de chauffage, foin, blés et avoine dans la rivière d'Oise, à l'endroit du village de Précy, et de là en la ville de Paris, dont chacun habitant de la ville de Senlis pourrait faire achat, magasin et trafic considérable par le débit et revente assurée ». Le stockage d'importantes quantités de grains à Senlis aurait eu, en outre, pour mérite d'y attirer pour leur approvisionnement les boulangers de Gonesse, principaux pourvoyeurs de la capitale.

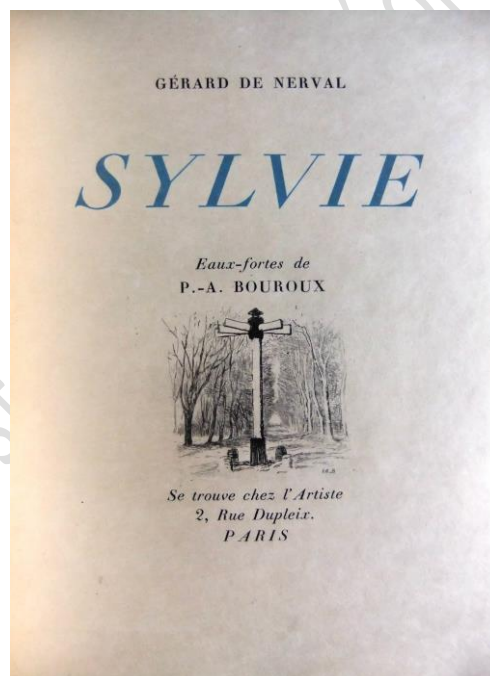
La transformation de la Nonette en une voie navigable présentait tout de même quelques difficultés. Le lit peu profond et le tracé sinueux de la rivière auraient tout d'abord nécessité d'importants et coûteux travaux d'approfondissement, d'élargissement et de consolidation des berges. D'autre part, la présence de nombreux moulins posés sur la Nonette obligeait à indemniser les meuniers ou bien à détourner une partie du cours d'eau aux abords des biefs pour y faire passer les bateaux au travers d'écluses. Enfin, la traversée du domaine de Chantilly promettait d'après négociations avec le prince de Condé. Pour toutes ces raisons, les notables de Senlis ne voyaient d'autre alternative pour mener à bien leur projet que de recourir humblement à la puissance royale. Il ne fait du reste aucun doute que leur délibération solennelle fut transmise au monarque, lequel ne manqua sans doute pas de la soumettre à son tour à l'examen de Colbert, son intendant des Finances. On ne saurait dire quelle appréciation ce grand ministre qui, en ces mêmes années favorisa

tant le vaste chantier du canal des Deux Mers, porta sur le modeste projet senlisien. Bien que la supplique au roi ne reçut jamais de réponse, on lisait encore, près de trente ans plus tard, sous la plume de Vauban, la réflexion suivante : « *La Nonette, qui passe à Senlis et Chantilly, pourrait aussi être accommodée pour la navigation depuis son embouchure jusqu'au dit Senlis* ». On ne peut toutefois que se réjouir aujourd'hui de voir la Nonette continuer, comme par le passé, à être le charme et l'agrément des contrées qu'elle traverse en ayant renoncé au rôle d'importante voie navigable qui fut un instant rêvé pour elle.

Arnaud Martinec

## Aux enchères

Jeudi 23 novembre 2017, la salle des ventes de Senlis proposait plusieurs ouvrages de Gérard de Nerval. Pour notre région, notons un exemplaire, sur Arches, du livre *Sylvie*, imprimé à Paris chez Minerve, en 1942, in-4, illustré de 49 eaux-fortes dues à Paul Adrien Bouroux, numéroté 112, dans un emboîtement en demi-marroquin à nerfs, les plats marbrés, compartimenté en deux pour recevoir le texte d'un côté et la suite des gravures de l'autre. L'exemplaire était enrichi de quatre lettres manuscrites de l'illustrateur.

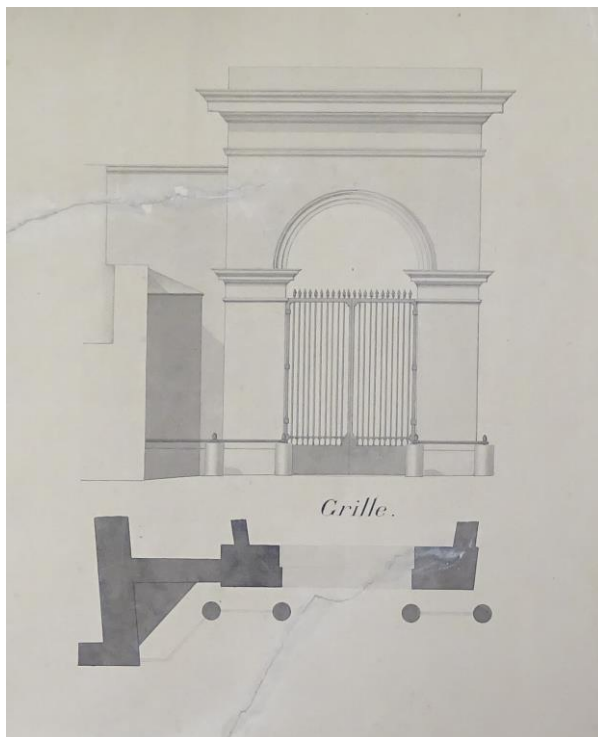


© Gilles Bodin.

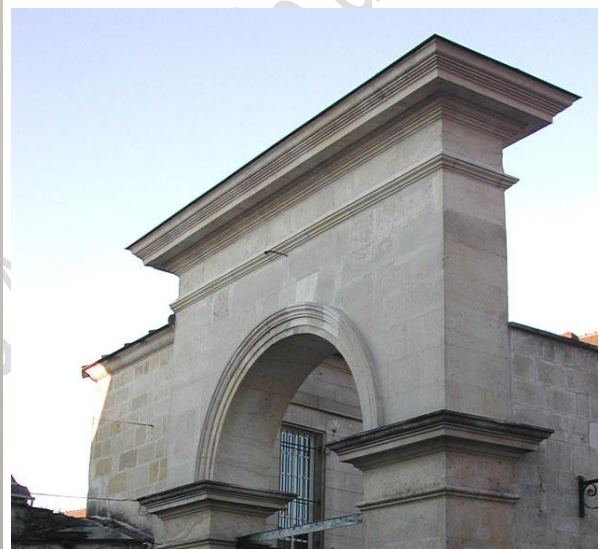
De son côté, la maison de vente De Baeque proposait, à Paris, le 5 décembre, un autre exemplaire de ce livre, relié en marroquin vieux rose avec un large décor floral mosaïqué sur le premier plat. L'exemplaire était enrichi de quatre lettres autographes de l'artiste et de quatre dessins originaux. La reliure était signée, des deux maîtres, mère et fille, *Marot-Rodde*.

## Photo mystère de novembre

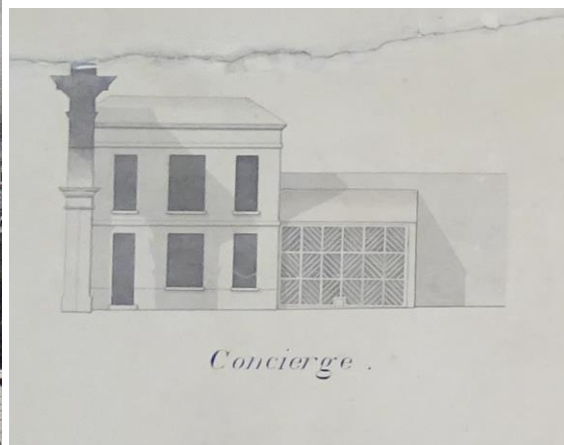
Ce beau portail en pierre est situé en haut de la rue du Châtel, juste avant l'impasse Baumé. Il a été édifié ou rebâti en 1839 par le nouveau propriétaire Marie Delahante pour ménager une nouvelle issue sur la rue principale à sa propriété acquise en 1835. En effet l'angle de l'impasse Baumé était jusqu'en 1810 occupé par une maison appelée *L'Homme armé*. Il livre le passage aujourd'hui au parking devant l'école Saint-Péravi. Le petit bâtiment à gauche en entrant était la conciergerie de l'hôtel particulier.



© Bibliothèque municipale de Senlis



© Marc Durand



## Hommage

Nous regrettons le décès d'André Lesbos survenu le 17 novembre dernier. Il était né à Creil, le 24 septembre 1924. Ingénieur des Arts et Métiers, il exerça sa profession à Rieux (Oise) dans l'industrie des oxydes de plomb. En 1953, il rencontra Pierre Durvin, fondateur de la *Société archéologique, historique et géographique de Creil* (SAHG). Dès lors, il participa aux activités, fouilles et sorties de la Société dont, une fois à la retraite, il prit la présidence de 1982 à 1992. Il apporta son expertise scientifique sur plusieurs découvertes archéologiques (par exemple, un denier d'Hugues Capet frappé à Senlis et un fragment d'ardoise gravé d'une leçon de musique du XIV<sup>e</sup> siècle, trouvés dans l'église abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent). Il obtint des permissions de fouilles à Canneville, au moment de la construction de l'hôpital de Creil (été 1973) et à Rieux, avant l'aménagement d'une piscine au lieu-dit "la Pointe de Cinqueux" en 1963. Il s'intéressa aussi à l'histoire industrielle du bassin creillois en cosignant, avec Charles Leemans, une recherche sur la *Faiencerie de Creil* (1987) et retraçant une partie de l'histoire de l'usine d'oxydes de plomb de Rieux (1991). Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

## Photo mystère de décembre

Un mur de Senlis présente de curieux graffiti. Où se trouvent-ils et pourquoi ?



© Gilles Bodin.

Bonnes fêtes à tous



*Château royal, 47, rue du Châtel  
60300 Senlis*

Fondée en 1862.  
Reconnue d'utilité publique en 1877.  
[contact@archeologie-senlis.fr](mailto:contact@archeologie-senlis.fr)  
[www.archeologie-senlis.fr](http://www.archeologie-senlis.fr)